

Avis d'appel public à la concurrence

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : M. le président, quai Ouest 39, Boulevard de Verdun CS 30567 34536 Béziers Cedex, tél. : 04-99-41-33-30,

télécopieur : 04-99-41-33-03, courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr adresse internet : <http://www.beziers-mediterranee.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **prestations de conseil et d'assistance juridiques.**

Mots descripteurs : Assistance juridique, Prestations de services.

Catégorie de services : 23.

CPV - Objet principal : 79100000.

Lieu d'exécution : territoire de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, 34500 Béziers.

Code NUTS : FR813.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Valeur maximum estimée (H.T.) : 300 000 euros.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne les prestations de conseil et d'assistance juridiques de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Les prestations prévues sont les suivantes :

- prestations de conseil juridique,
- prestations d'assistance,
- participation à des réunions.

Les candidats devront se référer aux stipulations mentionnées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (Cctp)

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière et aucune avance. Prix unitaires. Révision annuelle sur la base d'un

nouveau bordereau des prix unitaires et forfaitaires avec clause de sauvegarde et clause butoir.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations du marché seront

financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget principal en cours de la CABM et/ou de subventions et/ou d'un emprunt.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer

aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou

plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité requise pour l'exécution des prestations.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (Dc1 dans sa dernière version en date du 31/03/2016 ou forme libre); Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45, 46 et 48 de L'Ordonnance no2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics; Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat : Kbis de moins de 3 mois, et le cas échéant, délégation de pouvoir précisant les montants délégués (si la personne signataire est différente de celle(s) désignée(s) au Kbis); Copie du ou des Jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 Du Code du travail.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les

prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise,

Et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du

contrat; Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Déclaration indiquant l'effectif global du candidat pour l'année en cours.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

les candidats doivent être compétents en matière de conseil et d'assistance juridique conformément à la loi du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques par conséquent ils sont titulaires du Certificat d'aptitude à la Profession d'avocat (Capa). La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON
Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **1.e.r décembre 2016, à 17 heures.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016024.

Renseignements complémentaires : 1/ Durée de l'accord-cadre : l'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

2/ Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations dans le strict cadre des critères de jugement des offres avec tous les candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable. Seront exclues des négociations les offres inappropriées, anormalement basse et hors délai. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation, conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

3/ Les critères d'attribution sont les suivants :

Valeur technique : 50%

Prix des Prestations : 40%

Références : 10%

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante (et aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30) : Communauté d'agglomération Béziers-Méditerranée, Service Juridique et Commande Publique, Quai Ouest, 39 Boulevard de Verdun, CS 30567, 34536 Béziers Cedex. Dématérialisation des procédures: l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique sur son profil acheteur: <http://cabeme.marcoweb.fr>. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 octobre 2016.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Cté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : cellule Marchés Publics, quai Ouest - 39, Bd de Verdun - cs 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, ,

télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet :

<http://cabeme.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Cté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : cellule Marchés Publics, quai Ouest - 39, Bd de Verdun - cs 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, ,

télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet :

<http://cabeme.marcoweb.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier, tél. : 04-67-54-81-00,

courriel : greffe-ta-montpellier@juradm.fr, télécopieur : 04-67-54-74-10.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6

rue Pitot 34063 Montpellier, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : greffe-ta-montpellier@juradm.fr, télécopieur : 04-67-54-74-10.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - droit de la commande publique.

Cette mission consistera notamment à apporter conseil ou assistance dans les domaines suivants : Commande publique : marchés, Concessions de travaux et de services (délégations de service public), contrats de partenariats, maîtrise d'ouvrage publique, maîtrise d'ouvrage déléguée, mandats, Montages contractuels complexes, etc

Mots descripteurs : Assistance juridique

C.P.V. - Objet principal : 79100000.

Lot(s) 2. - droit public général.

Cette mission consistera notamment à apporter conseil ou assistance dans les domaines suivants : - droit public général (actes, pouvoirs de Polices, etc.) et statut de l' élu intercommunal (au sens organique), - domaine public et droit général des contrats administratifs (conventions d'occupation domaniale, Bea, procédures d'expulsion des occupations irrégulières du domaine privé et du domaine public, etc.), - droit administratif de la responsabilité, responsabilité et Dommages décennaux, droit des assurances, - droit public économique et des affaires (droit interne et communautaire des aides publiques, incluant des éléments de droit De la concurrence), - les relations que l'agglomération entretient avec ses associations partenaires ainsi que leurs règles de fonctionnement

Mots descripteurs : Assistance juridique

C.P.V. -

Objets supplémentaires : 79100000.

Lot(s) 3. - droit de la décentralisation et de l'intercommunalité.

Cette mission consistera notamment à apporter conseil ou assistance dans les domaines suivants : - la décentralisation et L'Intercommunalité d'une manière générale, - plus particulièrement les EPCI, collectivités territoriales et syndicats, ou leurs satellites, - ainsi que toute question Relative à leur organisation et leur fonctionnement institutionnel, leurs organes, compétences et périmètres, ou les relations institutionnelles, patrimoniales et financières Qu'ils entretiennent entre eux (aides et fonds de concours notamment), mais également concernant la domanialité communautaire, etc

Mots descripteurs : Assistance juridique

Lot(s) 4. - droit de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier et de l'environnement.

Cette mission consistera notamment à apporter conseil ou assistance dans les domaines suivants : - aménagement et urbanisme : société D'Économie mixte d'aménagement, opérations d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme, concession d'aménagement, procédures de Création et de réalisation de ZAC et autres opérations d'aménagement, en particulier économique, fiscalité de l'aménagement, participation des constructeurs, Financement des équipements publics, régime financier des opérations d'aménagement, urbanisme opérationnel et réglementaire, documents d'urbanismes, - immobilier : Montage juridique d'opération immobilière complexe, baux (droit commun, commercial, précaire...), procédures d'acquisition immobilière (expropriation, droit de préemption, De cession), gestion des biens acquis - environnement : loi sur l'eau, risques naturels et technologiques, études d'impact, évaluations environnementales, ICPE

Mots descripteurs : Assistance juridique

C.P.V. - Objet principal : 79100000.

Lot(s) 5. - droit de la fonction publique et protection fonctionnelle.

Cette mission consistera notamment à apporter conseil ou assistance dans toute question touchant les rapports entre l'agglomération et ses agents Ou ses élus. Sont ainsi visées : - toute thématique liée aux ressources humaines (statut, carrières, formation, discipline), au statut des élus (au sens Rh) et des agents Territoriaux, les relations individuelles et collectives de travail, étant entendu que les agents de l'agglomération sont des agents publics titulaires ou non, contractuels ou non, - les Questions de protection fonctionnelle des agents et des élus (incluant des éléments de procédure pénale le cas échéant ; cet aspect n'inclut toutefois pas le représentation Devant les tribunaux dans le cadre de la mise en oeuvre de la protection fonctionnelle), - ainsi que, éventuellement, les affaires ayant trait à la sécurité sociale, aux Cotisations sociales et aux organismes auxquels sont versées des cotisations

Mots descripteurs : Assistance juridique

C.P.V. - Objet principal : 79100000.